



Ce projet est cofinancé par
L'Union Européenne



CONCOURS DE BANDE DESSINÉE – RÈGLEMENT

« BARAKA : CHABAB CONTRE LES VIOLENCES »

Les Prix du concours : 3 tablettes graphiques Wacom Cintiq 13HD Numériseur avec écran LCD + édition et diffusion des BDs à des fins de promotion du projet et utilisation comme support de le projet BARAKA.

Article 1 – Oxfam au Maroc et campagne BARAKA

Oxfam travaille depuis 30 ans en tant qu'ONG de développement et de défense des droits humains au Maroc et cible son travail sur la lutte contre les inégalités et la pauvreté à travers deux programmes : Justice économique et environnementale, et Justice sociale et de genre. La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et le travail en faveur d'une société égalitaire sont au centre de l'action de son Programme Justice sociale et de Genre. Oxfam au Maroc souhaite visibiliser la thématique des violences faites aux femmes et aux filles ainsi que sensibiliser à la promotion d'une société égalitaire, notamment à travers l'engagement individuel, communautaire et institutionnel des parties prenantes.

La campagne « BARAKA ! Ensemble contre les violences » est celle avec laquelle Oxfam au Maroc contribue à déconstruire les normes sociales néfastes qui légitiment et perpétuent les violences contre les femmes, en ciblant les jeunes urbains notamment à travers l'expression artistique. Cette campagne, lancée le 8 décembre 2016 à Larache, s'inscrit dans la campagne globale d'Oxfam International « ENOUGH ! Together we can end violence against women & girls ».

Cette édition du concours de bande dessinée s'inscrit dans la continuité des deux précédentes éditions de bandes dessinées lancées par Oxfam. Cette édition est réalisée dans le cadre du projet « BARAKA : Chabab contre les violences », soutenu par l'Union Européenne, et mis en œuvre par Oxfam au Maroc et ses partenaires : la Fédération de la Ligue des Droits des Femmes (FLDF)- Section de Marrakech, et l'Association Gorara pour les Arts et les cultures.

Article 2- Objectif et Thème du concours

L'objectif est de personnaliser aux yeux du grand public la thématique des violences faites aux femmes à travers l'art et la culture, spécialement la bande dessinée afin d'encourager la mobilisation et l'engagement sur ce sujet (dénoncer les violences), ainsi que de promouvoir une culture égalitaire et contre les violences, basée sur de nouvelles normes sociales positives.

Les thèmes du concours sont :

- Violences à l'égard des femmes et des filles sous toutes ses formes (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques, politiques, juridiques, patrimoniales et administratives),
- Stéréotypes, croyances et attitudes qui justifient ces violences au Maroc,
- Loi 103-13 de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Mariage des mineures



Ce projet est cofinancé par
L'Union Européenne



Le projet de bande dessinée doit avoir un lien avec une des thématiques citées plus haut.

Article 3 – Conditions de participation

Peut concourir toute personne physique (seule ou en équipe avec un autre dessinateur, un scénariste, un coloriste, etc.)

Article 4 – Modalités de participation

La participation au concours requiert de la part du/de la participant.e.s, l'envoi d'un dossier complet d'inscription comprenant :

- Le formulaire de participation avec les coordonnées complètes (adresse postale, adresse courriel, téléphone fixe et/ou gsm, éventuels sites, blogs...);
- Un produit de BD en couleur ou en noir et blanc présenté sur support papier de format paysage ou sur support numérique envoyé par Email;
- Un poster de couverture du produit BD en couleur

La participation est limitée à une œuvre par candidat.e.s ou équipe.

Tous les produits doivent être envoyés avant 23h59 du 15 novembre 2021, dernier délai. Tous les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

Article 5 - Forme et nature de la BD

5.1 Le concours est ouvert à tous les courants de bande dessinée (BD classique de type « franco-belge », roman graphique, manga, comics, etc.) ;

5.2. La forme et l'époque du récit sont libres (récit poétique, dramatique, fantastique, réaliste, humoristique, passé, présent, futur...) ainsi que les techniques utilisées ; Toutefois, il est très recommandé que le format soit en paysage.

5.3. La langue du produit doit être soit l'Arabe (Darija ou classique), soit le Français.

5.4. La BD doit être présentée sous le format paysage

Article 6 - Processus de sélection

6.1. Un jury composé de partenaires locaux et de professionnels de la bande dessinée effectuera la sélection de 3 projets sur base des critères éditoriaux suivants :

- Qualité de dessin,
- Qualité scénaristique,
- Originalité,
- Prise en compte de la thématique...

6.2. Le jury déterminera parmi les projets sélectionnés, les 3 meilleurs rendus.



Ce projet est cofinancé par
L'Union Européenne



6.3. Les BD sélectionnées seront présentées lors de l'évènement de remise des prix de ce concours

Article 7 - Prix

7.1. Les 3 meilleurs BDistes auront comme prix :

- Tablette Wacom Cintiq 13HD Interactive Pen Display 21";
- Edition et diffusion du produit BD dans le cadre du projet BARAKA
- La promotion dans les événements organisés dans le cadre du projet BARAKA d'Oxfam et dans les supports digitaux d'Oxfam au Maroc.

7.2. Les projets sélectionnés seront l'objet de livrets BD édités et publiés, pour la promotion dans les événements organisés dans le cadre de la campagne et du projet BARAKA et dans les supports digitaux d'Oxfam au Maroc.

7.3. Ces prix ne pourront pas être réclamés sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Les gains ne sont ni cessibles, ni remboursables. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

Article 8 - Autorisations et responsabilités

8.1. Dans le cadre du concours, les concurrent.e.s autorisent l'organisateur à utiliser librement les planches qui leur auront été adressées pour la sélection, et qui seront exclusivement utilisées à des fins culturelles. Tout usage commercial est exclu.

8.2. L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté perturbant l'organisation du concours, il était amené à écourter, proroger, reporter, modifier ou annuler le concours.

8.3. Oxfam décline toute responsabilité, si certains BD, planches ou autres présentés au concours ne sont les propriétés des candidats participants au concours.

Article 9 - Cession de droits

9.1. Tout.e participant.e au présent concours cède, à titre gratuit, à l'organisateur l'ensemble des droits patrimoniaux cessibles sur l'œuvre désignée à l'article 3, pour le monde entier et pour toute la durée des droits d'auteur.

9.2. Tout.e participant.e garantit être le titulaire des droits d'auteurs cédés et garantit l'organisateur contre toutes les prétentions que les tiers pourraient faire valoir en raison de l'utilisation de l'œuvre par l'organisateur ou ses ayants-droits.

9.3. Ainsi le/la participant.e garantit l'organisateur contre tout recours qui serait intenté en raison de l'utilisation de l'œuvre par l'organisateur.

9.4. Cette cession prendra effet à compter de la date de l'inscription au concours.

Article 10 - Données personnelles



Ce projet est cofinancé par
L'Union Européenne



10.1. Le/la participant.e garantit que les données transmises lors de son inscription sont correctes et complètes. Le/la participant.e autorise toutes vérifications concernant son identité.

10.2. Le seul fait pour le/la participant.e de donner les données à caractère personnel le concernant marque son accord pour leur utilisation dans le cadre du concours et des activités de l'organisateur. Le/la gagnant.e accepte d'être contacté.e et de voir son nom, prénom et son image sur les différents supports de communication du concours.

10.3. Ces données seront utilisées dans le respect de la protection de la vie privée et de la protection des données personnelles. Ces données pourront être utilisées et traitées par l'organisateur pour entrer en relation avec le/la participant.e.

Article 11 - Respect du règlement

11.1. La participation à ce concours implique de la part du/de la participant.e l'acceptation sans réserve du présent règlement et le respect des lois et règlements en vigueur sur le territoire Marocain.

11.2. Tout.e participant.e transgressant un ou plusieurs articles du présent règlement sera directement exclu.e du concours.

Rappel important : date de clôture le 30 novembre 2021 à 23h59

Pour envoi des candidatures :

contact.maroc@oxfam.org

Pour toute information complémentaire :

Issam Benkarroum

issam.benkarroum@oxfam.org



Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « BARAKA : Chabab contre les violences » cofinancé par l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Oxfam au Maroc et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union Européenne.